

Un au revoir, vers de nouveaux Caps et challenges

Chers enfants, parents, collègues et partenaires, ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que je vous annonce mon départ. J'ai eu la chance durant ces cinq années en tant que responsable du service enfance de partager avec vous l'éducation et les loisirs de nos petits castelnaulais. Je tiens à travers ces quelques lignes à remercier en premier lieu les enfants qui m'ont tant apporté, les parents pour la confiance qu'ils m'ont témoigné, mes collègues et partenaires avec qui j'ai eu le privilège de travailler et à côté desquels j'ai appris professionnellement et humainement. Je remercie également la commune et plus particulièrement tous les élus municipaux du nouveau et ancien mandat qui m'ont offert leur confiance, cette opportunité et qui m'ont accompagné dans mes missions tout au long de cette aventure. J'ai aujourd'hui l'opportunité de voguer vers d'autres missions et challenges dans la commune de Lézignan -La-Cèbe et toujours sur le bateau de l'éducation et des loisirs.

Pour rester sur cette image navale, je souhaite bon vent à toute l'équipe enfance qui j'en suis sûr tiendra le cap et fera naviguer notre jeunesse sur de bons flots.

Haddad Karim



Novembre 2020

La cérémonie du 11 novembre

s'est déroulée selon les règles imposées par la crise sanitaire : maire, adjoints et 3 représentants des anciens combattants. Le devoir de mémoire est plus que jamais nécessaire vis à vis des jeunes générations en cette période difficile où nos valeurs ont besoin d'être réaffirmées.



Depuis le décès de Guy Brengues, la municipalité n'a plus de porte-drapeau.

Nous lançons un appel :

Nous souhaiterions que désormais deux jeunes castelnaulais, un garçon et une fille, acceptent d'assumer cette fonction civique lors des commémorations officielles. N'hésitez pas à nous contacter.



Project Rescue Ocean antenne de Béziers

propose de mettre à profit notre balade quotidienne en acte citoyen

1km = 1 déchet

Alors n'oubliez pas de prendre un sac lors de vos promenades autorisées.

Reportage à voir
19/20 France 3
Occitanie

Entretien des chemins

Vous avez sans doute vu ces derniers temps des camions décharger du tout-venant sur le terrain de la Descole, route de Pomérols, et constituer un tas assez conséquent. Ce matériau



provient des chantiers de BRL qui enterre le futur réseau d'irrigation pour les vignes Aqua Domitia. En effet, ils créent des chemins pour accéder aux chantiers avec ce tout venant et ils doivent ensuite l'enlever pour restituer le site dans son état d'origine. Ils nous ont proposé de nous en donner gratuitement 2000 tonnes. Nous les avons stockées sur deux sites différents. Ce matériau servira à entretenir et réparer une partie des 94 km de chemins communaux par nos agents.

Le mot du Maire

Chers amis castelnaulais,

Après la période estivale qui nous avait fait espérer une amélioration, après des vendanges terminées début octobre, période de soulagement pour tous nos vignerons qui récoltent le fruit du travail de toute une année, après une rentrée scolaire plus compliquée mais qui s'est bien déroulée grâce à l'implication de l'équipe enseignante, du personnel communal et du périscolaire, l'évolution de la pandémie de covid19 nous replonge dans une période anxiogène.

Alors que le mois d'octobre est habituellement synonyme de pleine reprise de la vie associative, le reconfinement a stoppé à nouveau toutes les activités des associations. Leurs responsables avaient pourtant fait tous les efforts pour tenter d'organiser manifestations ou activités afin que notre village continue à vivre.

La distanciation sociale, l'absence de relations et de rencontres sont difficiles à supporter mais le confinement et les gestes barrières doivent être respectés si l'on veut qu'il dure le moins longtemps possible et par respect pour les soignants qui, à nouveau, dans les hôpitaux, doivent mener une bataille de tous les instants avec un courage et une abnégation admirable.

Protégeons nos anciens, gardons un lien familial sans prendre ni faire prendre de risques, profitons-en pour faire travailler nos commerçants locaux, un proverbe dit que l'heure la plus sombre est celle qui précède le lever du soleil.

Bien cordialement à toutes et à tous et prenez soin de vous.

Didier MICHEL

Pour contacter vos élus

infos@castelnaud-de-guers.com
04 67 98 13 61
Fax.
04 67 98 09 38

Page Facebook

« Castelnaud Notre village »

Site mairie

<https://www.castelnaud-de-guers.com>

Horaires

Du lundi au vendredi
9h-12h
et 16h-18h

Sauf mercredi : 9h-12h

Pour répondre aux contraintes sanitaires, le **Club Photo de Castelnaud de Guers** avait favorisé les sorties « photo » au grand air. Depuis, nous avons adopté un fonctionnement "confiné". Par internet et via les réseaux sociaux, nous continuons à partager nos images et à nous lancer des défis photographiques sur des thèmes précis lors de challenges, ainsi que vous pouvez le voir sur la page facebook du club. Nous expérimentons aussi pour continuer certains ateliers en utilisant Skype (photoshop pour le moment). Dès que ce sera possible, nous reprendrons nos réunions en présentiel, dans le respect des règles sanitaires bien entendu.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président Gérard Guiraud :

3, rue des Jasses / par téléphone au 04 67 98 88 19 ou 06 82 85 88 85
par courriel clubphoto.cg@gmail.com

Pour mieux nous connaître :

notre site : <https://castelnaudeguers.wixsite.com/club-photo>

notre page Facebook : <https://www.facebook.com/clubphoto.Cast/elnaudeGuers/>

Si vous voulez acheter le livret « Images de notre village », envoyez nous un courriel ou contactez nous par téléphone.



COVID-19 le virus circule toujours, protégez-vous et protégez les autres en respectant les gestes barrières.

Bonne lecture



Au mois de janvier, un magazine sera édité.
Vous y trouverez le bilan des actions menées et des projets en cours.

Service urbanisme

Un PLU de Castelnau a été approuvé le 22 janvier 2020.

Les différents formulaires, les cartes de zonages et règlements sont **accessibles sur le site internet de la mairie.**

Nous vous rappelons que tous les travaux sont soumis à déclaration sauf les constructions dont l'emprise au sol et une surface de plancher sont inférieures à 5m² ainsi que les piscines de moins de 10m².

A titre d'exemples, déclaration obligatoire pour :

Réfection de façade, remaniement de toiture, changement de menuiseries, de la porte de garage ou de la porte d'entrée, travaux de mur de clôture, création de piscine, abri de jardin, transformation d'un garage en bureau, ajout de fenêtre de toit....

Dans le périmètre des ABF, l'avis de l'architecte des bâtiments de France est obligatoire. Il dicte ses prescriptions, recommandations ou ses observations afin que le projet ne porte pas atteinte à la conservation ou à la mise en valeur des abords du monument historique.

UN BON REFLEXE : contacter le service urbanisme soit par email urbanisme-elections@castelnau- ou au 0467981694 dès que vous avez un projet.

Compte tenu du contexte sanitaire, le service urbanisme ne reçoit que sur RDV.



Le centre communal d'action sociale, CCAS, est un service à la disposition de tous nos concitoyens. Sa vocation est d'aider les personnes en difficulté quelque soit leur âge : précarité, difficultés ponctuelles, aide aux démarches administratives ... De ce fait, il est important de vous rappeler que toute demande est recevable pour vous ou un proche. En contactant la mairie, vous serez rapidement orienté pour recevoir des réponses.

DES PERMANENCES ont lieu tous les vendredis de 14h à 16h dans la salle attenante à la mairie.



Recensement de la population

doit avoir lieu sur Castelnau en janvier-février 2021. Elle débutera le 21 janvier. Trois agents recenseurs sont prévus sur le village : **Mmes Laurie Bouisset, Sandrine Soriano et Marine Houllès.**

Le recensement de la population est une enquête obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

La participation de chacun est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, aussi nous vous demandons de réserver un bon accueil aux enquêteuses.

Merci pour votre participation



Le confinement et les mesures sanitaires nous empêchent évidemment de nous réunir.

Néanmoins, nous souhaitons d'ores et déjà identifier les personnes qui souhaitent représenter leur quartier. Ils seront le lien entre la municipalité et les habitants pour faire remonter les problèmes, faire des propositions pour améliorer la vie quotidienne, la propreté, donner leur avis sur les travaux nécessaires ou les projets etc ...

C'est un rôle important, utile, porteur de lien.

Faites-vous connaître auprès du secrétariat

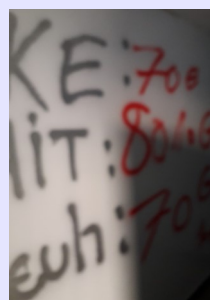


Ces derniers temps, plusieurs actes de vandalisme ont été perpétrés sur la commune :

poubelles incendiées, voitures fracturées, pneus crevés, tags dans les toilettes publiques que les agents venaient de repeindre ainsi que les 8 arbres de l'espace G.Brassens à côté de l'église plantés il y a un an et littéralement massacrés (il faudra tous les remplacer).

Certains appellent cela des incivilités, il faudrait plutôt dire de l'imbécilité mais de l'imbécilité qui coûte cher à la collectivité c'est à dire à nous tous.

Comme nous l'avons dit, nous étudierons la mise en place de caméras comme cela se fait dans de nombreux villages et qui est peut être une réponse imparfaite mais en tous cas un début de solution.



À partir de janvier 2021, les **inscriptions à la cantine** pourront se faire directement par internet sur le site Parascot.
Les informations vous seront communiquées ultérieurement pour effectuer les démarches.
Pour les familles n'ayant pas d'accès internet, les inscriptions se dérouleront toujours en mairie.

SERVICE ELECTIONS

Pensez à vous inscrire !

Les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques, sauf pour les jeunes majeurs recensés sur Castelnau. En cas de changement d'adresse au sein de la commune, veuillez en informer le service des élections. Vous recevrez les documents électoraux pour le prochain vote. Vous pouvez vérifier votre inscription sur :

<https://www.service-public.fr>

ORDURES MENAGERES

Après plus de 6 mois, hors période estivale, le bilan de l'expérience des colonnes de collectes déposées à plusieurs endroits est particulièrement controversé. Le retour aux collecteurs individuels dans le village **est exclu** par le SIC-TOM.

De ce fait, nous devons trouver ensemble des solutions efficaces pour le confort de tous.

Vos suggestions sont les bienvenues !

STOP AUX MEGOTS À CASTELNAU !



Afin d'endiguer ce fléau qui pollue nos trottoirs, nos rivières, les mers et les océans, nous avons décidé de mettre en place de nouveaux collecteurs de mégots dans le village. Des petits seaux décorés par les enfants du centre de loisirs seront accrochés à des endroits « stratégiques ».

Dans une démarche complète, nous allons faire appel aux services de la société

MéGo pour la collecte, la dépollution et la revalorisation des mégots. Ce nouveau système de collecte sera mis en place en Janvier 2021, comme un cadeau de Noël à la nature ! Nous comptons sur vous pour utiliser ces nouveaux collecteurs afin d'y jeter vos mégots !



Vie de la commune

Manifestations et animations

Sous réserves de nouvelles mesures sanitaires pouvant entraîner une annulation



Vous êtes exposants -artisans- créateurs
Vous souhaitez exposer durant le marché de Noël

Manifestez-vous à l'adresse suivante :

associationscastelnaudeguers@gmail.com

Nocturne samedi 12 décembre 17h00/22h00

Nous sommes nombreux à succomber aux achats en ligne, à chercher nos cadeaux parfois très loin ! Et pourtant, juste là, à portée de mains, des artisans travaillent dans notre village. Eux aussi, en cette période compliquée, ont besoin de vous, de nous... Consultez leur page, leur site, vous y trouverez des créations insolites, des vêtements de qualité, des coffrets cadeaux ... en vous faisant plaisir, vous leur ferez plaisir.

Acheter local, faire vivre nos artisans, c'est faire vivre son village ! Soyons solidaires !



La municipalité espère que la fête votive pourra avoir lieu comme chaque année fin janvier 2021 afin de nous retrouver pour partager enfin un moment de convivialité.

L'équipe municipale a d'ores et déjà commencé à travailler sur l'organisation de cette fête avec intérêt et enthousiasme.

En effet, pour ce week-end festif tant attendu des castelnaulais, des nouveautés sont prévues : le retour sur scène de Paul Selmer, des soirées dansantes en continu, des food-trucks et encore bien d'autres surprises...

Les conditions sanitaires du moment décideront de la tenue ou non des festivités.

Téléthon

5 et 6 décembre
Thème : TROP FORT

Le Téléthon 2020 n'est pas annulé mais **s'annonce différent** cette année.

En effet, les activités programmées habituellement (notamment sportives) risquent malheureusement de ne pas pouvoir avoir lieu.

Nous conseillons les associations, si elles souhaitent organiser une action solidaire pour l'événement, de faire preuve d'imagination afin que celle-ci se fasse dans le respect des mesures sanitaires.

L'AMSC (Association Multisports et Culturelle) s'est proposé pour récolter et centraliser les dons. Son rôle a été officialisé par la signature d'un contrat d'engagement avec Mme Martinez responsable départementale du Téléthon.

Pour participer et faire un don, nous vous invitons donc à prendre contact avec elle à l'adresse mail suivante « amsc.castelnaudeguers@gmail.com ».

De son côté, la municipalité s'engage à faire une promesse de don qui sera prochainement votée en conseil municipal.

La situation sanitaire actuelle ne doit pas mettre à mal notre esprit de solidarité pour le Téléthon 2020. N'oublions pas que l'entraide est précieuse surtout en ces temps difficiles.

